

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 2014- Convocation du 16 janvier 2014

Compte rendu affiché le 31 janvier 2014

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. GUENNAT, M. AUROY, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mme COIN, Mme FERNANDES, Mme ROGER, Mme DEBORDE, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS

Absents représentés

Mme GOYON par Mme GLATARD, M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND, Mme ARTETA par Mme ORIOL, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Bilan politique foncière 2013

Le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation, dans son article L 2240-1, de dresser par délibération, chaque année, le bilan des acquisitions ou décisions foncières pour les communes de plus de 2 000 habitants. Cette information doit, par ailleurs, être annexée au compte administratif de la commune.

Cette obligation légale permet à l'assemblée d'apprécier la politique immobilière menée par la collectivité et d'obtenir, année après année, un bilan de l'évolution de son patrimoine.

Pour l'année 2013, le bilan est le suivant :

Acquisitions

Immeuble CPAM (536 m²), rue Pierre Dugelay, par l'intermédiaire du Grand Lyon, 609 000 €
Délibération du 28 juin 2012.

Ventes/Cessions

Parcelle AB447 (63m²), rue Pollet, au Grand Lyon à titre gratuit pour projet d'intérêt général.
Délibération du 26 septembre 2013.

Parcelle A176 (124 m²), Rue Pierre Dupont, au Grand Lyon, à l'euro symbolique dans le cadre d'un projet d'intérêt général. Délibération du 26 janvier 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **PREND ACTE du bilan de la politique foncière de la commune pour l'année 2013 comme présenté ci-dessus.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 24/01/2014
- Publication ou affichage le 24/01/2014
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 23 janvier 2014

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 23 janvier 2014
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

